



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Institut Louis Bachelier  
Paris - 75002  
Palais Brongniart, 28,  
place de la Bourse**

DATE  
**07/11/2019**

LIEU  
**Palais Brongniart, 28,  
place de la Bourse  
Paris 75002**

PARTICIPATION  
**250 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

**Atelier**

## **L'usage de la Blockchain dans le secteur financier, quelle confiance et quels risques ?**

De la révolution technologique à son usage dans la finance, la Blockchain est devenue en quelques années un process répandu, avec une nouvelle architecture de bases de données décentralisées et une nouvelle approche d'un tiers de confiance. Partage des données, traçabilité, stockage, économie, ses qualités expliquent son développement dans la banque, l'assurance et la gestion, en améliorant l'offre de produits et services.

Son usage, conjugué à l'intelligence artificielles, trouve son application dans les métiers titres, trade finance, trading, assurance ...

Ces usages posent cependant la question de la sécurité de cette nouvelle technologie, tant sur les plans technique, juridique que réglementaire. La cryptographie est née après la crise de 2008 pour introduire une nouvelle forme de confiance dans la finance. Mais l'expansion des Blockchains publiques et privées, n'est-elle pas porteuse de nouveaux risques opérationnels pour les établissements et les tiers ? Faut-il mieux encadrer cette technologie et les protocoles par une réglementation appropriée ? Quelles sont les limites à son développement ?

Le cabinet DS Avocats et l'AMF traiteront les aspects juridiques et réglementaires de la blockchain et des cryptomonnaies, Nadia Filali de CDC évoquera les aspects opérationnels et de gouvernance et Jerome Lefebvre de Stratumn partagera l'expérience d'une Fintech dans la mise en œuvre de cette technologie.

### **Public visé**

- Banques, Assurances, Sociétés de Gestion
- Directions juridique, risques, DSI
- Fintechs
- Avocats et sociétés de conseil
- Associations professionnelles

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Déterminer les enjeux de la Blockchain dans le secteur financier
- Entendre la position du régulateur des marchés
- Bénéficier de retours d'expériences

### **COMPÉTENCES VISÉES**

- Usage de la Blockchain
- Compétences juridique, réglementaire, technologique

## PRÉREQUIS

Aucun

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec la salle et les intervenants
- Formation présentielle
- Support de présentation (diapositives, documents de référence)



## PROGRAMME

8h30 **Introduction**

Intervenants: Alain CLOT (France Fintech)

---

8h45 **De Bitcoin à Libra : quelles réglementations pour les cryptomonnaies ?**

Intervenants: Thibault VERBIEST (DS Avocats)

---

9h15 **Le point de vue du régulateur des marchés sur la technologie et les cryptomonnaies**

Intervenants: Alexandre BARRAT (AMF)

---

9h45 **Blockchain & Cryptoactifs : Impact sur les modèles opérationnels et de gouvernance des usages en banque – finance**

Intervenants: Nadia FILALI (CDC)

---

10h15 **Typologies de mises en œuvre de la technologie Blockchain**

Intervenants: Jérôme LEFEBVRE (Stratumn)

---

10h45 **Conclusion**

---

11h00 **Questions / Réponses / Echanges avec la salle**

---